AR-Préfecture de La Martinique
Acte certifié exécutoire
972-200041788-20210114-364-DE
Réception par le Préfet : 14-01-2021
Publication le : 14-01-2021

CAP Nord Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU VENDREDI 11 DECEMBRE 2020

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Date de convocation : 27 Novembre 2020
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 18
Nombre de procuration : 00

Extrait n°BC-12-2020/179

Objet : : Mesure CAP' Immo COVID 19 « Aide exceptionnelle au loyer ».

ETAIENT PRESENTS :

Bruno Nestor AZEROT, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Christian RAPHA, Lucien SALIBER, Norbert MONSTIN, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Maurice BONTE, Charles CARISTAN, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Chantal MAIGNAN, Jiovanny WILLIAM, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Germain DUTON, Joseph PERASTE.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Frédéric BUVAL, Thierry MARECHAL.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la décision du Président du 13 juin 2020 n°DP-06-2020/050, prise dans le cadre de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020, et qui approuve le règlement d'attribution de l'aide exceptionnelle CAP IMMO COVID 19 ;

Considérant que CAP Nord Martinique dispose de la compétence obligatoire en matière de développement économique ;

Considérant que la crise sanitaire et économique causée par la pandémie du COVID-19 a entraîné de nombreuses fragilités au niveau de nos entreprises. Elles ont arrêté leurs programmes d'investissement et essaient de maintenir au maximum leurs emplois ;

Considérant que CAP Nord Martinique a complété le dispositif CAP'Immo en mettant en place une aide exceptionnelle au loyer.
Pour rappel, cette aide prend la forme d'une subvention à hauteur de 75 % de prise en charge du loyer pendant 3 mois à la sortie du confinement, plafonnée à 3 375 €.
Les bénéficiaires sont les TPE, indépendants, micro-entrepreneurs et professions libérales justifiant de moins d'un million d'euros de chiffre d'affaires et d'une année d'immatriculation, et dont le local est situé sur le territoire Nord.
Une priorité sera donnée aux activités ayant subi une fermeture administrative et aux activités de commerces et services situés dans les centre-bourgs.

Considérant que pour mener à bien cette mesure, un budget de 120 000 € a été affecté ;

Considérant que lors du précédent bureau communautaire, 12 demandes ont obtenu un avis favorable. De plus, la date limite de dépôt de dossiers a été reportée au 15 novembre 2020.
A ce jour, 24 demandes complètes ont été analysées par le Service Entreprises de CAP Nord et sont soumises au Bureau Communautaire :

- 21 demandes avec un avis technique favorable pour un montant de 50 669 €
- 3 demandes avec un avis technique défavorable pour un montant de 9 229 €

n°	ENTREPRISE	DIRIGEANT	ACTIVITE	NOMBRE D'EMPLOIS MAINTENUS	COMMUNE	MONTANT LOYER HT	SOLLICITATION	MONTANT VALIDE PAR LE SERVICE ENTREPRISES
1	COCOA BEACH CAFE	Jérémie BAUDIN	RESTAURANT	6	TRINITE	2 400 €	3 375 €	3 375 €
2	CRB INFORMATIQUE	Caréto BRAY	VENTE ET REPARATION MATERIEL INFORMATIQUE	1	SAINT PIERRE	491 €	1 104 €	1 104 €
3	CREA COIFF	Henriette JADELUS	SALON DE COIFFURE		SAINT PIERRE	689 €	1 550 €	1 550 €
4	DELICROUSTIL	Bruneau FAUSTIN	RESTAURATION RAPIDE	6	ROBERT	1 348 €	3 032 €	3 032 €
5	FANNY COIFFURE	Fannie PALMIS	SALON DE COIFFURE		MARIGOT	533 €	1 199 €	1 199 €
6	GM MEUBLES	Lydia GOURPIL	VENTE DE MEUBLES		GROS MORNE	488 €	1 098 €	1 098 €
7	HAJJ NABIL	Nabil HAJJ	PRET A PORTER		SAINTE MARIE	799 €	1 798 €	1 798 €
8	JERYDRISS	Rita MARIE-CALIXTE	SOINS DE BEAUTE ESTHETIQUE	3	ROBERT	1 384 €	3 114 €	3 114 €
9	L ET Z	Jenny ZHANG	RESTAURATION	5	TRINITE	2 764 €	3 375 €	3 375 €
10	LA BEAUTE ANTILLAISE	Valérie TANGER	SALON DE BEAUTE		GROS MORNE	500 €	1 125 €	1 125 €
11	LA GOURMANDIZ	Erick BERGEOT	BOULANGERIE PATISSERIE RESTAURATION	1	TRINITE	1 843 €	3 375 €	3 375 €
12	LES LUCIOLES	Catherine MANCOIS	RESTAURATION RAPIDE		TRINITE	1 102 €	2 479 €	- €
13	MAUREENS BOUTIQUE	Audrey ARDES REUPERNE	PRET A PORTER		SAINT PIERRE	650 €	1 463 €	1 463 €
14	NEOPHILIA	Dominique DOMERGUE	INGENIERIE ENERGIE NOUVELLE	1	ROBERT	1 829 €	3 375 €	- €
15	NEW BLISS	Morane DONATIEN	ECOLE DE SURF		TRINITE	2 300 €	3 375 €	- €
16	ONLY HAIR COIFFURE	Fabienne DELASSE	SALON DE COIFFURE		SAINTE MARIE	800 €	1 800 €	1 800 €
17	RAMIA AUTO SERVICES	Maurice PHESO	LOCATION DE VOITURE		SAINTE MARIE	800 €	1 800 €	1 800 €
18	RESTAURANT 1643	Serge LARRENDUCHE	RESTAURANT	5	CARBET	2 673 €	3 375 €	3 375 €
19	RESTAURANT DE LA CASCADE	Olivier GINIER	RESTAURATION DE TOURISME	2	AJOUPA-BOUILLON	1 500 €	3 375 €	3 375 €
20	ROBAG	Olivier LEMAIRE	BOULANGERIE PATISSERIE RESTAURATION	7	ROBERT	3 485 €	3 375 €	3 375 €
21	SALADE BAR	Kristell DE REYNAL	RESTAURATION RAPIDE	5	ROBERT	3 875 €	3 375 €	3 375 €
22	SAVEUR D'ICI	Albert MARIE SAINTE	RESTAURATION RAPIDE	2	TRINITE	1 200 €	2 700 €	2 700 €
23	SNACK KARAMBOLE	Marie Gabrielle LINA	PATISSERIE ET RESTAURATION RAPIDE	1	LORRAIN	838 €	1 887 €	1 887 €
24	TIBART	Sédrick MOUNIAPIN	RESTAURATION RAPIDE	2	TRINITE	2 134 €	3 375 €	3 375 €
			TOTAL	47			59 897 €	50 669 €

Avis défavorable

Extrait n°BC-12-2020/179

Considérant que suite à la décision des élus du Bureau Communautaire, le taux de consommation du budget serait potentiellement de 80,34 % pour 41 entreprises soutenues financièrement ;

Considérant qu'actuellement 30 demandes supplémentaires font l'objet d'une instruction par le Service Entreprises (demandes reçues avant la date limite de dépôt de dossier) et qu'au regard des demandes du territoire, le budget de 120 000€ affecté à cette opération ne permettra pas de répondre à la majorité des demandes restantes. Il paraît opportun de compléter le budget de 50 000 €, pour porter l'engagement financier de CAP Nord Martinique à 170 000 €.

Considérant que depuis le 29 octobre, la Martinique, et particulièrement les très petites entreprises subissent un deuxième confinement annoncé jusqu'au 1er décembre 2020.
Il paraît opportun de renouveler l'aide exceptionnelle CAP'Immo COVID 19, en prenant en compte ce deuxième confinement, en complément des aides de l'ETAT et de la Collectivité Territoriale de Martinique.

Considérant les caractéristiques de la nouvelle mesure proposée :
- Nom de la Mesure : CAP'Immo COVID 19 – Phase 2
- Budget alloué : 150 000 € (Budget 2021 – CAP Nord)
- Nombre d'entreprises visées : 65 TPE, avec une priorité pour les activités en centre-bourg.
- Prise en charge : 2 mois de loyer à hauteur de 75 % ; plafonnée à 3 000 €.

Date limite de dépôt de demandes d'aides : 29 mars 2021
Considérant que l'ensemble de ces mesures porterait l'intervention de CAP Nord Martinique à 320 000 €, en faveur des entreprises du Nord, impactées par la crise COVID-19 ;

Considérant qu'au regard du fait que ce dispositif est une mesure urgente, le règlement indique que la décision d'attribution appartient au Bureau Communautaire ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :
D'attribuer l'aide exceptionnelle au loyer aux entreprises suivantes :

n°	ENTREPRISE	DIRIGEANT	ACTIVITE	NOMBRE D'EMPLOIS MAINTENUS	COMMUNE	MONTANT LOYER HT	SOLLICITATION	MONTANT VALIDE PAR LE SERVICE ENTREPRISES
1	COCOA BEACH CAFE	Jérémie BAUDIN	RESTAURANT	6	TRINITE	2 400 €	3 375 €	3 375 €
2	CRB INFORMATIQUE	Caréto BRAY	VENTE ET REPARATION MATERIEL INFORMATIQUE	1	SAINT PIERRE	491 €	1 104 €	1 104 €
3	CREA COIFF	Henriette JADELUS	SALON DE COIFFURE		SAINT PIERRE	689 €	1 550 €	1 550 €
4	DELICROUSTIL	Bruneau FAUSTIN	RESTAURATION RAPIDE	6	ROBERT	1 348 €	3 032 €	3 032 €
5	FANNY COIFFURE	Fannie PALMIS	SALON DE COIFFURE		MARIGOT	533 €	1 199 €	1 199 €
6	GM MEUBLES	Lydia GOURPIL	VENTE DE MEUBLES		GROS MORNE	488 €	1 098 €	1 098 €
7	HAJJ NABIL	Nabil HAJJ	PRET A PORTER		SAINTE MARIE	799 €	1 798 €	1 798 €
8	JERYDRISS	Rita MARIE-CALIXTE	SOINS DE BEAUTE ESTHETIQUE	3	ROBERT	1 384 €	3 114 €	3 114 €
9	L ET Z	Jenny ZHANG	RESTAURATION	5	TRINITE	2 764 €	3 375 €	3 375 €
10	LA BEAUTE ANTILLAISE	Valérie TANGER	SALON DE BEAUTE		GROS MORNE	500 €	1 125 €	1 125 €
11	LA GOURMANDIZ	Erick BERGEOT	BOULANGERIE PATISSERIE RESTAURATION	1	TRINITE	1 843 €	3 375 €	3 375 €
13	MAUREENS BOUTIQUE	Audrey ARDES REUPERNE	PRET A PORTER		SAINT PIERRE	650 €	1 463 €	1 463 €
16	ONLY HAIR COIFFURE	Fabienne DELASSE	SALON DE COIFFURE		SAINTE MARIE	800 €	1 800 €	1 800 €
17	RAMIA AUTO SERVICES	Maurice PHESO	LOCATION DE VOITURE		SAINTE MARIE	800 €	1 800 €	1 800 €
18	RESTAURANT 1643	Serge LARRENDUCHE	RESTAURANT	5	CARBET	2 673 €	3 375 €	3 375 €
19	RESTAURANT DE LA CASCADE	Olivier GINIER	RESTAURATION DE TOURISME	2	AJOUPA-BOUILLON	1 500 €	3 375 €	3 375 €
20	ROBAG	Olivier LEMAIRE	BOULANGERIE PATISSERIE RESTAURATION	7	ROBERT	3 485 €	3 375 €	3 375 €
21	SALADE BAR	Kristell DE REYNAL	RESTAURATION RAPIDE	5	ROBERT	3 875 €	3 375 €	3 375 €
22	SAVEUR D'ICI	Albert MARIE SAINTE	RESTAURATION RAPIDE	2	TRINITE	1 200 €	2 700 €	2 700 €
23	SNACK KARAMBOLE	Marie Gabrielle LINA	PATISSERIE ET RESTAURATION RAPIDE	1	LORRAIN	838 €	1 887 €	1 887 €
24	TIBART	Sédrick MOUNIAPIN	RESTAURATION RAPIDE	2	TRINITE	2 134 €	3 375 €	3 375 €
			TOTAL	47			59 897 €	50 669 €

Article 2 :
De refuser l'octroi de l'aide exceptionnelle aux loyers aux entreprises : Les lucioles, Néophilia, et New bliss.

Article 3 :
D'approuver l'augmentation de 50.000 euros du budget de l'aide CAP'Immo COVID 19 – phase 1.

Article 4 :
D'approuver le renouvellement de l'aide CAP'Immo COVID 19 – Soit une phase 2 (2ème confinement).

Article 5 :
D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 6 :
Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote
Pour : 18
Contre : 00
Abstention : 00
Abstention déclarée : 00
Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 11 12 2020

Le Président

Bruno Nestor AZEROT

Extrait n°BC-12-2020/179